



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Denis Sassou N'Gesso se déclare candidat

Jeudi 5 février, en marge de l'ouverture de la Grande foire agricole du Congo à Bambou Mingani, dans le département du Djoué-Lefini, le président Denis Sassou N'Gesso a officiellement annoncé sa candidature à l'élection prévue pour les 12 et 15 mars prochains. « *Je vais faire acte de candidature* », a déclaré le chef de l'État, répondant à la question d'une jeune entrepreneuse qui le pressait de dire s'il était candidat au scrutin présidentiel.

Page 16



CENTRE D'EXCELLENCE D'OYO

Les étudiants découvrent les opportunités de stages et d'emplois



À l'occasion de la célébration du 5e anniversaire de l'Université Denis-Sassou-N'Gesso, le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables

et l'efficacité énergétique a présenté aux étudiants ses opportunités de formation, de recherche et d'insertion professionnelle. « *J'aimerais travailler dans la production de l'énergie et la protection des écosystèmes. Tout ce que nous avons découvert sur le CEO nous donne de nouvelles idées* », a déclaré Ephreda Epemba, étudiante en deuxième année de licence.

Page 7

Editorial Secteurs clés

Page 2

GRANDE FOIRE AGRICOLE DU CONGO

Stimuler la production et la consommation locale



Le site abritant la grande foire agricole coûte des milliards de FCFA par an au pays. Organisé sur le thème « Le progrès par la terre, l'unité par le travail », cette foire prendra fin le 15 février.

ENVIRONNEMENT

Une jeunesse protectrice des tourbières

La jeunesse congolaise s'est positionnée en première ligne pour la protection des tourbières de Ngamakala, dans la périphérie Nord de Brazzaville, lors de la Journée internationale des zones humides. Une occasion pour tous ces jeunes de sensibiliser à la préservation des écosystèmes vitaux pour la planète.

Page 10

ÉDITORIAL**Secteurs clés**

L'agriculture, l'élevage et la pêche figurent au rang des priorités du Plan national de développement engagé en 2022 pour cinq ans. De ce fait, mobiliser des investissements dans ces secteurs clés qui concourent majoritairement à la sécurité alimentaire du pays permettra à l'Etat d'en stimuler la croissance.

Le développement de ces secteurs vise non seulement à diversifier l'économie fortement dépendante du pétrole, mais aussi contribuer à réduire le coût des importations des denrées alimentaires grâce à une augmentation de la production nationale. Avec des atouts indéniables, seulement 2 à 4% selon les sources, des terres arables occupées, des pluies abondantes, des ressources halieutiques (...), le Congo est en mesure de pratiquer une agriculture en toutes saisons.

Mais pour parvenir à relever les défis de la sécurité alimentaire, des appuis financiers et techniques sont nécessaires. Développer une agriculture productive et respectueuse de la biodiversité suppose de la part des pouvoirs publics de poursuivre la stratégie sectorielle de développement durable en faisant en sorte que l'agriculture participe activement à l'émergence de l'économie verte.

Autant dire que la première édition de la grande foire agricole lancée à Bambou-Mingali, dans le district d'Ignie, constitue des signaux forts dans l'accélération de la lutte contre la faim, la sous-alimentation et le ralentissement des importations à grands frais. Un réveil agricole qui permettra, si cette initiative perdure, à notre pays de renouer avec sa vocation de pays agricole.

Il est donc indispensable, comme souhaité par les acteurs de ce secteur, de poursuivre cet élan volonté pour qu'ils continuent de produire davantage. C'est seulement dans cette optique que le Congolais pourrait consommer ce qu'il produit. Le ton est donné par les plus hautes autorités.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

AMBASSADE DU CONGO EN FRANCE**Rodolphe Adada reçoit le Pr Théophile Obenga**

L'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, a reçu le 2 février à Paris dans la salle verte, le Pr Théophile Obenga, jour du 90e anniversaire de ce dernier pharaon, pour une nouvelle séance de présentation-dédicace du livre «Reconstruction du Nil-Atlantique» paru aux Éditions Présence Africaine.

Pour entamer la rencontre chargée de symboles, Rodolphe Adada a reçu le dernier pharaon en ces termes : « En vous recevant si nombreux dans notre salle verte qui peine à contenir toute l'assistance, c'est un honneur. Un honneur dû à la personnalité tout à fait singulière du Pr Théophile Obenga. Je crois qu'il n'y a pas lieu de le présenter autrement, sauf qu'il n'est pas en terre inconnue ici. C'est un ancien ministre des Affaires étrangères de la République du Congo. Par extrapolation, il a commandé cette ambassade en tant que chef de la diplomatie congolaise. Pour toutes ces raisons, professeur, vous êtes ici chez vous ! Nous sommes venus nombreux pour vous écouter et je ne peux pas exagérer à fond de ce temps de parole ».

Avant sa prise de parole, le tandem constitué pour la circonstance par Rudy Malonga et Yvan Amar a permis de résister le contexte et de rentrer dans le vif du sujet.

Tout d'abord, en présence de Suzanne Diop, directrice des Éditions Présence Africaine, Rudy Malonga a rappelé combien un intellectuel africain, en pleine période coloniale, héritière du panafrikanisme ainsi que des mouvements politiques et culturels noirs d'avant la Seconde Guerre mondiale, Alioune Diop, avait créé la première revue pérenne en 1947. Il a rappelé également que la collaboration entre le Pr Théophile Obenga et les Éditions Présence Africaine remonte à 1974. Le maître de cérémonie a signalé que cette rencontre à l'ambassade du Congo s'est tenue à cinq jours d'intervalle par rapport à la date anniversaire de la mort de Cheikh Anta Diop. Au nom de l'assistance, il était heureux d'avoir sous ses yeux une bibliothèque vivante où l'on peut encore obtenir une interacti-



vit. Heureux de revivre cette séquence de la revue noire dans la Maison commune de l'ambassade du Congo à Paris, sous l'égide de l'ambassadeur Rodolphe Adada.

En tant que linguistique, Yvan Amar a décortiqué le nouvel ouvrage. Il a décelé que le Pr Théophile Obenga, linguiste, égyptologue, homme politique, revient sur une erreur fondamentale de la linguistique historique contemporaine.

Après avoir redéfini les bases de la linguistique, descriptive puis historique, il énumère les principales familles de langues vivantes dans le monde, en terminant par la famille chamito-sémitique ou famille afro-asiatique, qui regroupe l'ancien égyptien pharaonique, les langues berbères et les langues sémitiques. Mais, a-t-il dit, cette famille n'existe pas puisqu'on n'est jamais arrivé à identifier une protolangue, une langue de base qui préexisterait à toutes celles-ci pour en être l'ancêtre. Or c'est ainsi que l'on définit une famille de langues: toutes doivent descendre d'une autre qui les précède et les fait naître. À la place de cette famille fantôme, Théophile Obenga propose de considérer la famille nilo-atlantique, qui regroupe toutes les langues africaines, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest du continent.

Pourquoi cette erreur de la linguistique

occidentale? Probablement parce qu'un préjugé idéologique a voulu écarter la prestigieuse Égypte des pharaons de l'histoire de l'Afrique en la reliant au Moyen-Orient, au lieu de considérer l'Afrique comme une réalité géographique, culturelle et linguistique cohérente.

Entre autres échanges avec l'assistance, le Pr Théophile Obenga a répondu à la question de Gaylord Fortune Dépowel Pouabou, à savoir « Quelle leçon essentielle l'Afrique peut-elle retenir de l'ensemble de votre œuvre ? ».

Resituant le département de son interlocuteur, terre de Tchicaya U Tam'si, de Tchichellé Tchivèla, de Jean-Baptiste Tati Loutard, vaillants écrivains, il a répondu que parfois c'est après la mort que l'on mesure pleinement la portée de l'œuvre d'un auteur. Montaigne n'a eu sa statue devant la Sorbonne que bien après. Les écrits d'Homère et d'autres grands esprits du monde ont eux aussi été contestés...

Après le témoignage de l'association Diaspora Boundji pour l'action et le développement au Mwènè Nzialé, la rencontre-dédicace a fait place à la dégustation d'un gâteau d'anniversaire.

Marie Alfred Ngoma

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukengwa
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyaté Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Des appels à l'apaisement se multiplient

Les présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, ont appelé le 1er février, à l'ouverture des sessions ordinaires de leurs institutions respectives, à la maturité et à l'apaisement dans la perspective de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars prochains.

Le président de la chambre haute du Parlement a souhaité que l'échéance majeure de mars se déroule dans un climat de paix, de sécurité, d'ordre et de quiétude pour confirmer l'avancée de la jeune démocratie congolaise. « *Le Sénat appelle le gouvernement à prendre toutes les dispositions concourant à garantir la sécurité des institutions et de la population ; à consolider la paix et la concorde nationale* », a invité Pierre Ngolo.

Aux acteurs politiques, il leur a demandé de bien se situer à la hauteur de leur charge en cultivant le fair-play et en s'abstenant de poser des actes susceptibles de mettre la vie des citoyens en péril, de troubler la paix et d'entamer l'ordre public. Quant aux Congolais, ils sont appelés à se tenir en citoyens conscients de leur responsabilité, soucieux de leur lendemain et déterminés à s'investir pour être les boulangers de l'essor de leur nation. « *Il convient alors que nous comprenions tous, chers compatriotes, notre devoir absolu de tenir l'engagement pris depuis la Conférence nationale souveraine, de bâtir la démocratie dans la paix. En prenant l'option de restaurer le pluralisme politique au Congo, les conférenciers proclamaient solennellement leur opposition catégorique à ce que la réalisation des ambitions individuelles passe par le sacrifice des filles et des fils du Congo qui ont tous droit à la vie et au bien-être* », a rappelé Pierre Ngolo.

Selon lui, la présidentielle de



Isidore Mvouba et Pierre Ngolo lors d'une cérémonie officielle/DR

2026 reste une épreuve d'évaluation de la taille des leaders ainsi que de leurs capacités à convaincre le plus grand nombre. Ainsi, chacun, à son niveau, est appelé à veiller à ce que cette épreuve se passe dans des conditions de sécurité et de transparence. « *Dans près de quatre semaines, va démarrer la campagne électorale, moment de confrontation des arguments autour des projets portés par les différents candidats. Force est ici de souligner avec insistance que là s'ouvre l'épisode de la manifestation optimale, de la liberté d'expression et de circulation, dans un Congo uni et indivisible. Le bon sens commande que la liberté de l'un s'arrête là où commence celle d'autrui* », a-t-il rappelé.

« La République ouvre ses portes à tous, mais elle ne

négocie pas ses lois »

Il a, par ailleurs, condamné les événements meurtriers survenus à Mindouli, dans le Pool, les 11 et 12 janvier derniers. « *Ce genre d'incident fâcheux qui ramène le souvenir des épisodes sanglants de la récente histoire de notre pays affecte dangereusement la paix et l'ordre public, difficilement reconquis ces dernières années. D'évidence, il ne saurait être toléré, surtout à l'heure où les institutions de la République et ensemble les citoyens sont tous préoccupés par la préparation et la tenue de l'élection présidentielle du 12 et du 15 mars 2026* », a-t-il conclu.

Le président de l'Assemblée nationale, de son côté, a rappelé que la présidentielle de mars prochain est un rendez-vous démocratique fondamental et non une simple date sur un calendrier

électoral. Selon Isidore Mvouba, ce rendez-vous constitutionnel appelle responsabilité, maturité politique et respect scrupuleux des règles républicaines. L'élection présidentielle est un moment, a-t-il précisé, d'expression souveraine du peuple qui ne saurait être un prétexte à la division, ou à la remise en cause de la paix. La compétition politique doit demeurer, a-t-il poursuivi, une confrontation d'idées, jamais un affrontement des personnes. Ce n'est ni le moment de nourrir la haine tribale ni l'occasion d'attiser les tensions.

« *C'est un miroir. Un miroir de notre maturité démocratique. Un miroir de notre capacité collective d'organiser cette compétition politique dans la paix ; c'est ce que nous allons faire. Il s'agit de choisir un homme, choisir une direction, mais surtout un cap.*

Au jour de ce grand choix, le peuple ne se contentera pas de voter, il inscrira sa volonté dans l'histoire, et j'espère, sans violence, sans tumulte, mais avec la force tranquille de la souveraineté assumée », a indiqué Isidore Mvouba.

A quelques semaines de ce moment décisif, la responsabilité de l'Assemblée nationale est, a-t-il insisté, immense d'autant plus qu'il s'agit d'une exigence qui éclaire les décisions, apaise les tensions et consolide les fondements de la cohésion nationale. « *L'Assemblée nationale veillera, aux côtés de ceux qui encadrent et garantissent les règles du jeu, pour que cette compétition politique ne soit pas une menace pour la concorde nationale, mais une richesse pour notre démocratie. A l'heure où certains cherchent à opposer ou à diviser, nous disons avec force que le Congo est un et indivisible* », a-t-il rappelé.

Le président de l'Assemblée nationale, lui aussi, a condamné ce qu'il qualifie de « récentes secousses sécuritaires » observées dans le Pool et le Djoué-Léfini, avant de saluer la paix retrouvée dans ces deux départements. « *Je tiens à souligner que la République ouvre ses portes à tous, mais elle ne négocie pas ses lois. Il ne devrait plus avoir, sur l'ensemble du territoire national, des zones de non droit. Soyons à la hauteur de la confiance du peuple qui nous invite au travail fécond, au dialogue apaisé et à la consolidation de la démocratie* », a laissé entendre Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Le PRL annonce son retrait de l'opposition congolaise

Le président du Parti républicain et libéral (PRL), Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a annoncé, dans une lettre adressée le 2 février au chef de file de l'Opposition politique congolaise (OPC), Pascal Tsaty-Mabiala, le retrait de sa formation politique.

« *Honorables, par la présente, nous avons l'avantage de vous informer officiellement de la décision du PRL de se retirer du cartel dénommé : Opposition politique congolaise, avec effet immédiat, à compter de ce jour, 2 février 2026* », a écrit le président du PRL.

Selon Nicéphore Fylla Saint-Eudes, cette décision, mûrement réfléchie, fait suite à l'inadéquation de leurs

vues idéologiques et autres désaccords stratégiques d'approches politiques. « *Nous vous remercions*

pour le travail accompli en commun durant toute la période de notre collaboration et formulons

« *Honorables, par la présente, nous avons l'avantage de vous informer officiellement de la décision du PRL de se retirer du cartel dénommé : Opposition politique congolaise, avec effet immédiat, à compter de ce jour, 2 février 2026* »

des vœux de succès pour la suite de vos ambitions. Conformément à nos engagements, nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer une transition ordonnée, dans la perspective de nos aspirations. En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, honorable, l'expression de nos salutations distinguées », a-t-il conclu.

P. W.D.

MODERNISATION DES VOIRIES URBAINES**Juste Désiré Mondelé inspecte les chantiers**

Le ministre en charge de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier a effectué, le 4 février, une descente de terrain pour évaluer l'état d'avancement des travaux de réhabilitation dans plusieurs arrondissements de la capitale. Entre satisfaction technique et promesse de livraison imminente, le gouvernement réaffirme sa volonté de transformer durablement le paysage urbain.



Juste Désiré Mondelé encourageant une compatriote en plein travail/Adiac

Accompagné d'une importante délégation de techniciens, le ministre Juste Désiré Mondelé a entamé sa ronde par le premier arrondissement, Makélékélé. Sur l'avenue Boueta Mbongo qui se métamorphose, il s'est entretenu avec les ouvriers et les responsables administratifs pour s'assurer du respect des cahiers de charges.

La délégation a ensuite mis le cap sur Baïongo (2e arrondissement), précisément sur l'avenue des 3 Francs, avant de rejoindre la rue Mbochi à Poto-Poto. Sur ce site, le chantier est largement avancé. La visite s'est clôturée par les avenues de la Tsiémé (Ouenzé) et de l'Intendance (Talan-gaï), où les travaux affichent un taux de réalisation très avancé.

Selon les zones, les voiries bénéficieront soit d'un bitumage classique, soit d'un pavage, complété systématiquement par l'installation de l'éclairage public. Le projet mise sur la main-d'œuvre locale. Dans chaque quartier, ce sont les jeunes riverains qui sont prioritairement recrutés, favorisant ainsi l'insertion économique directe. «Nous sommes très contents de la qualité du travail qui se fait. Dans les prochains jours, nous pourrons circuler aisément car ces voiries seront équipées et éclairées», a indiqué le ministre Juste Désiré Mondelé. Répondant aux doléances de la population, le ministre a souligné que ces travaux font suite aux instructions directes du chef de l'Etat. Conscient des désagréments

Rude Ngoma

ASSAINISSEMENT**Le ramassage des déchets à en voie d'être modernisé**

Le ministre de l'Assainissement urbain, Juste Désiré Mondelé, a présidé, le 4 février, une réunion avec les autorités déconcentrées et décentralisées. Au cœur des échanges, la volonté de mettre fin au système de collecte des déchets à Brazzaville et Pointe-Noire par brouettes et pousse-pousse au profit d'un matériel plus moderne.

La fin prochaine de la collecte des déchets par pousse-pousse et brouettes dans les deux principales villes du pays se précise. C'est l'un des points saillants de la séance de travail qui a réuni les administrateurs-maires et les vice-maires de ces deux villes ainsi que des experts techniques, suite aux propositions de deux sous-commissions mises en place récemment. Leur mission consiste à élaborer des initiatives concrètes pour moderniser l'ensemble de la chaîne de collecte, avec pour objectif ultime l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Les membres de ces deux instances (Dédicées respectivement au financement et à l'organisation) sont appelés à poursuivre leurs réflexions pour formuler des propositions applicables à court terme. Il s'agit notamment d'identifier des mécanismes de financement pérennes et de structurer le déploiement technique de la modernisation dans les deux métropoles.

Juste Désiré Mondelé, tout en saluant la qualité des travaux présentés, a exhorté les participants à redoubler d'efforts et à faire preuve de pragmatisme. L'accent doit désormais être mis sur la phase de transition où les commissions devront étudier minutieusement la faisabilité et l'efficacité opérationnelle des nouvelles mesures avant leur mise en œuvre effective.

La gestion des déchets ménagers à Brazzaville et à Pointe-Noire demeure, à ce jour, un défi majeur et un véritable casse-tête pour les autorités congolaises.

R.Ng.

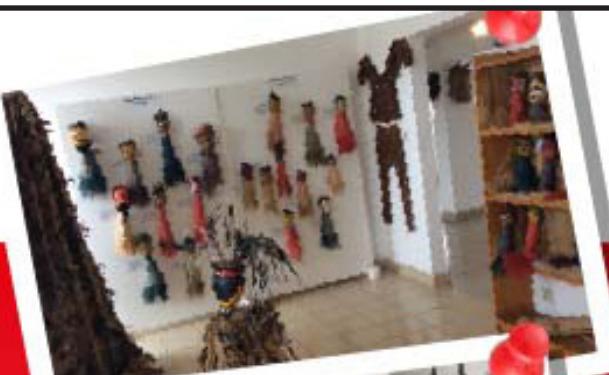


VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION à
la MODERNITÉ

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique



Horaires d'ouvertures :

Du Lundi au
Vendredi : 9H-17H

Samedi : 9H-13H



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Gesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

BOIS

Les acteurs du secteur réunis pour structurer le marché intérieur

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux (Atibt) a récemment réuni à Pointe-Noire, les principaux acteurs de la chaîne de valeur du bois domestique ainsi que les administrations concernées, dans le cadre d'un atelier multi-acteurs dédié à la construction d'un marché intérieur du bois légal et durable en République du Congo. Cette rencontre s'est inscrite dans la mise en œuvre du projet Marché Intérieur du Bois (MIB Congo), financé par l'Union européenne.

Le projet MIB Congo ambitionne de structurer et dynamiser la filière nationale du bois afin de la rendre à la fois compétitive, durable et inclusive. Il vise notamment à renforcer l'approvisionnement du marché domestique en bois légal, tout en favorisant des opportunités économiques gagnant-gagnant entre les grandes entreprises forestières, les très petites et moyennes entreprises (TPME) et les artisans du bois.

L'atelier y relatif avait pour principaux objectifs de préparer les grandes entreprises à l'approvisionnement du marché intérieur en bois légal, de sensibiliser les acteurs aux sources potentielles d'approvisionnement du marché domestique, et de promouvoir l'utilisation des essences moins connues. Un accent a également été mis sur la valorisation des sciages de courtes longueurs, le développement de nouveaux produits transformés tels que les panneaux lamellés-collés, ainsi que sur la récupération et la transformation des rebuts issus de l'exploitation forestière et des unités industrielles.

« Le projet MIB Congo est une étape clé pour bâtir une filière bois nationale durable, com-



Des participants à l'atelier/DR

pétitive et inclusive. En reliant les grandes entreprises aux TPME et artisans, il ouvre la voie à un marché intérieur structuré, créateur de valeur et respectueux de l'environnement », selon les organisateurs. Les travaux se sont articulés autour de deux présentations majeures portant respectivement sur le renforcement des connexions commerciales entre grandes entreprises et TPME, et sur les sources alternatives d'approvisionnement du mar-

ché domestique, notamment les sous-produits de l'exploitation et de la transformation industrielle.

Les échanges ont permis de mettre en lumière plusieurs défis persistants, parmi lesquels la faible implication des grandes entreprises dans le marché intérieur du bois, l'insuffisance de leurs produits sur le MIB, les coûts élevés des produits transformés, les difficultés liées à la légalisation des scieurs artisanaux, l'accès limité aux bois

débités séchés, la normalisation des produits, les coûts de transport, la rareté des transporteurs agréés et la lourde parafiscalité supportée par les TPME.

À l'issue des débats, plusieurs recommandations ont été formulées : l'accélération de l'élaboration des textes réglementant l'exploitation des petits permis forestiers, la vulgarisation continue des textes encadrant l'exploitation du bois domestique, et l'incitation des grandes entreprises à s'impliquer davantage

dans le développement du MIB à travers la mise à disposition des produits et sous-produits de sciage.

Les participants ont également préconisé la promotion des rebus de bois issus de l'exploitation forestière et de la première transformation, la mise en place des mesures incitatives en faveur des acteurs de la chaîne de valeur, la mise en œuvre d'un mécanisme de normalisation des produits bois semi-finis et finis.

Gloria Imelda Lossele

AUTO-EMPLOI

Début de formation des formateurs des jeunes à Brazzaville

La formation des formateurs chargés d'accompagner les jeunes vers l'auto-emploi a été officiellement lancée le 4 février à Brazzaville. Cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre d'un vaste programme visant à former 40 000 jeunes vulnérables à l'entrepreneuriat, aux compétences de vie et à la gestion des risques climatiques à travers plusieurs villes du pays.

La formation des encadreurs des jeunes candidats à l'auto-emploi marque le démarrage opérationnel d'un programme d'insertion professionnelle qui prévoit la formation de 40 000 jeunes, répartis entre Brazzaville (20 800), Pointe-Noire (14 000), Dolisie (2 000) et Ouedo (3 200). Cette phase s'inscrit dans la réalisation du Projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ), financé par la Banque mondiale.

Pour atteindre cet objectif, le cabinet CESAM Performance Afrique a été mandaté pour former 175 formateurs issus de différents prestataires de formation recrutés par le PSIPJ. Selon Zomahoun Moufouataon, formateur au sein du cabinet CESAM Performance Afrique, ces formateurs, dont 90 à Brazzaville, 75 à Pointe-Noire et 15 respectivement à Dolisie et à Ouedo, auront la mission de transmettre leurs connaissances à près de 18 000 jeunes actuellement en attente de formation avant la réception de leurs subventions de production destinées au lancement d'activités



Le déroulement de la formation des formateurs/Adiac

génétrices de revenus.

La formation des formateurs s'articule autour de trois axes majeurs, précise Zomahoun Moufouataon : l'entrepreneuriat, les compétences de vie courante et la gestion des risques climatiques. L'objectif de cette session est « d'outiller les

formateurs afin qu'ils puissent répliquer efficacement ces formations au profit des 40 000 jeunes bénéficiaires du projet sur le terrain », a-t-il indiqué.

Le volet entrepreneuriat aborde aussi bien la création d'entreprise que sa gestion quotidienne, no-

risques climatiques vient compléter le dispositif afin d'encourager un entrepreneuriat responsable, intégrant les enjeux environnementaux dès la conception des projets.

Cette session de formation des formateurs, prévue pour durer dix jours, s'étend du 4 au 14 février. « À l'issue de ce processus, environ 160 formateurs seront déployés dans les différentes zones d'intervention du projet. Leur assiduité et leur engagement sont essentiels pour garantir la qualité des formations destinées aux jeunes », a souligné le formateur Zomahoun.

Parallèlement, le projet prévoit un important dispositif de préparation et de supervision assuré par deux équipes de l'unité de gestion du projet. Ces équipes auront pour mission d'assurer la logistique, d'harmoniser les agendas de formation, de mettre à disposition les listes des bénéficiaires par cohorte et de sensibiliser les prestataires au code de bonne conduite.

Fiacre Kombo

VISITE GUIDÉE**Le ministre Jean-Rosaire Ibara reçu à l'hôpital Necker-Enfants malades**

Accompagné de l'ambassadeur Rodolphe Adada, Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la Population de la République du Congo, a visité l'hôpital Necker-Enfants malades Groupe hospitalo-universitaire AP-HP de Paris.

Mercredi 4 février, sur invitation du Pr Thomas Blauwblomme, chef de service de Neurochirurgie pédiatrique de l'hôpital Necker-Enfants malades, la délégation congolaise a été accueillie en fin de matinée par Alban Amselli, Directeur adjoint du GHU AP-HP Centre Université Paris Cité pour une visite guidée.

Cette réunion de très haute portée institutionnelle et stratégique, rendue possible grâce à l'activisme de Mireille Amona, assistante sociale et présidente de l'association humanitaire Enfants Avenir de Demain, s'inscrit dans le cadre des échanges autour des projets communs avec les différents centres hospitaliers de la république du Congo, et notamment le projet de la construction de l'institut de référence de Neurochirurgie pédiatrique et oncologique. Ce projet ambitieux et porteur d'espoir pour de nombreux enfants bénéficie déjà du soutien affirmé de la fondation Bruno Itoua, ministre des hydrocarbures de la république du Congo.

A été abordée également la perspective de former de jeunes pro-

fessionnels de santé au sein de l'établissement français, en partenariat avec la Direction des Relations Internationales DRI, en vue de renforcer certaines capacités locales et d'assurer une prise en charge pédiatrique spécialisée et durable. Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale entre les services hospitaliers entre la France et la république du Congo en faveur de l'excellence médicale et l'accès aux soins spécialisés pour tous.

Dans la matérialisation concrète de ce partenariat, entre autres, le Dr congolais Gédéon Colin Thouassa a été formé en Neurochirurgie pédiatrique. Et, de cet engagement constant en faveur du développement de la neurochirurgie pédiatrique se traduit, depuis plusieurs mois, par son soutien indéfectible à un projet d'envergure : la construction, à Brazzaville, d'un Institut International de Neurochirurgie et d'Oncologie Pédiatrique.

C'est ainsi que trois actions concrètes sont en vue. Premièrement, la création d'une Unité de Neurochirurgie Pédiatrique



La délégation congolaise en visite de l'hôpital Necker-Enfants malades à Paris DR à l'Hôpital Blanche Gomes, qui constituera le siège du staff du pôle de neuro-oncologie pédiatrique et la véritable rampe de lancement du projet IINOP, en lien avec le retour et la prise de fonctions des médecins spécialistes formés en 2025.

Deuxièmement, la mise en œuvre de missions de formation locales et en France du personnel médical et paramédical congolais du pôle de neuro-oncologie pédiatrique, assurées par les équipes françaises de l'AP-HP, grâce au financement déjà alloué par la Direction Générale de l'Offre de Soins pour les deux semestres de l'année 2026.

Troisièmement, la validation politique et institutionnelle du projet IINOP, en particulier par le Ministère de la Santé et de la Population de la République du Congo, son intégration manifeste dans les projets socio-pétroliers avec l'appui du Ministère des Hydrocarbures, la constitution des comités nationaux et internationaux de pilotage et d'exécution, et enfin la pose officielle de la première pierre de l'Institut International de Neurochirurgie et d'Oncologie Pédiatriques.

Cette visite guidée constitue un temps fort dans la consolidation de la collaboration entre la république du Congo et l'hôpital Necker-Enfants malades.

Marie Alfred Ngoma

LIBYE**Denis Sassou N'Gesso condamne l'assassinat de Seif al-Islam Kadhafi**

Dans un message adressé aux autorités libyennes, le 5 février, le président congolais, Denis Sassou N'Gesso, a exprimé sa profonde tristesse et condamné l'acte odieux ayant conduit à la mort du fils de l'ancien dirigeant libyen, lors d'une attaque armée à Zintan, dans l'Ouest de la Libye.



Au nom du peuple et du gouvernement congolais, le chef de l'Etat congolais a adressé ses condoléances les plus sincères au peuple libyen, ainsi qu'à la famille endeuillée. Seif al-Islam Kadhafi a été tué le 3 février lors d'une attaque orchestrée par un groupe armé contre son domicile à Zintan. En tant que président du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, Denis Sassou N'Gesso a également souligné que cet acte odieux porte un coup sévère aux efforts de réconciliation en cours, dont la Charte a été presque signée par tous les acteurs libyens. Il a insisté sur l'importance de ce drame comme une occasion de ressaisissement collectif et d'approfondissement des processus visant à mettre fin aux hostilités, en vue d'instaurer une paix durable et de sortir de la crise fratricide qui secoue la Libye depuis plus d'une décennie.

Fiacre Kombo

BVMAC**L'institution boursière reconnue coupable de licenciement abusif**

L'affaire ébranle la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) de Douala depuis plusieurs mois. Le Tribunal de grande instance du Wouri, au Cameroun, a déclaré abusif le licenciement de Jean Sylvestre Elouna, ancien directeur administratif et financier de l'institution boursière.

Dans un jugement rendu le 14 janvier dernier, le Tribunal de grande instance du Wouri a statué que le licenciement de Jean Sylvestre Elouna, ex-directeur administratif et financier de la BVMAC, était abusif. La chambre sociale a condamné l'institution à verser la somme de 19,2 millions FCFA à Elouna, une décision qui remet en cause les pratiques internes de la BVMAC. Le tribunal a conclu que la rupture du contrat de travail, intervenue en août 2022, manquait de fondements juridiques solides.

L'indemnité allouée à Jean Sylvestre Elouna comprend le préavis, le treizième mois, ainsi que la restitution de prélèvements fiscaux induits. De plus, la juridiction a exigé que lui soient restitués ses effets personnels, retenus dans son bureau depuis près de trois ans, un acte qualifié d'abus manifeste par de nombreux observateurs. Au cœur de cette affaire se trouve un rapport controversé du cabinet Deloitte, utilisé comme justifica-



tion pour le licenciement. Ce document, décrié par la défense, n'était en réalité qu'une simple mission sur procédures convenues, et non un audit complet. Cette révélation a considérablement affaibli la position de la BVMAC devant le tribunal. Après avoir épousé les voies de règlement administratif, Jean Sylvestre Elouna a saisi l'Inspection du travail puis la justice, dénonçant des accusations infondées et des droits sociaux bafoués. Bien que toutes ses réclamations n'aient pas été retenues faute de preuves suffisantes, le

tribunal a reconnu le caractère abusif de la procédure disciplinaire à son encontre. Pour une institution qui devrait symboliser la rigueur et la transparence dans le marché financier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, ce verdict soulève d'importantes questions sur la gouvernance interne de la BVMAC. De quoi se demander si la victoire de Jean Sylvestre Elouna pourrait-elle être le catalyseur d'une réforme tant attendue au sein de cette institution.

Fiacre Kombo

UNIVERSITÉ DENIS-SASSOU-N'GUESSO

Le CEO présente des opportunités aux étudiants

À l'occasion de la célébration du 5e anniversaire de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), le 3 février, le Centre d'excellence d'Oyo pour les énergies renouvelables et efficacité énergétique (CEO) a présenté aux étudiants ses opportunités de formation, de recherche et d'insertion professionnelle.

L'UDSN a commémoré ses cinq ans d'existence à travers un forum organisé sur le thème « Le partenariat entre l'Université Denis-Sassou-N'Guesso et le monde du travail ». La délégation du CEO, conduite par sa directrice exécutive, le Dr Maryse Nkoua Ngavouka, a saisi l'opportunité pour mettre en relief cette institution en présentant aux étudiants la multitude de possibilités qu'elle offre.

« Il s'agissait pour nous de partager les différentes opportunités de bourses de recherche et d'emploi au niveau du CEO. Pour avoir un vivier d'experts en matière d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, nous devons former. C'est ainsi que le centre intervient non seulement dans la formation des étudiants mais aussi des enseignants-chercheurs », a expliqué le Dr Maryse Nkoua Ngavouka.

Le CEO dispose d'un programme de bourses de recherche destiné aux étudiants en master, post-master et doctorat. Il offre hébergement, allocation mensuelle et accès à un plateau technique de pointe avec un dispositif dédié aux enseignants-chercheurs pour leurs travaux.

« Le programme de bourses



La directrice exécutive du CEO présentant les opportunités / DR

« Le programme de bourses du CEO est un programme phare. Nous sommes déjà à la deuxième cohorte. En dehors des bourses de recherche, nous avons un programme des associés qui permet aux enseignants-chercheurs des différentes universités de venir travailler au centre sur les projets précis de recherche »

du CEO est un programme phare. Nous sommes déjà à la deuxième cohorte. En dehors des bourses de recherche, nous avons un programme des associés qui permet aux enseignants-chercheurs des différentes universités de venir travailler au centre sur les projets précis de recherche », a expliqué la directrice exécutive du CEO.

Ayant pris connaissance des opportunités qu'offre le centre, les étudiants ont salué l'initiative du forum qui, pour eux, leur ouvre de nouvelles perspectives avec des possibilités de stages et de carrières dans les domaines de l'énergie et de la protection de l'environnement.

« J'aimerais travailler dans la production de l'énergie et la protection des écosystèmes. Tout ce que nous avons découvert sur le CEO nous donne de nouvelles idées », a déclaré Ephreda Epemba, étudiante en deuxième année de licence, à l'UDSN.

Depuis novembre dernier, le CEO est engagé dans un réseau régional de recherche sur la transition énergétique avec comme but de favoriser la coopération entre les chercheurs d'Afrique centrale.

Rominique Makaya

SÉNÉGAL-CONGO

Une coopération bilatérale axée sur la formation des jeunes

En visite officielle à Brazzaville, le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, et son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, ont réaffirmé leur volonté de consolider les relations entre leurs deux pays. Parmi les axes prioritaires de ce partenariat figure la formation des jeunes cadres, présentée comme un levier stratégique pour le développement, la souveraineté et l'avenir du continent africain.

À l'occasion d'un point de presse conjoint tenu à Brazzaville, le 3 février, les présidents Bassirou Diomaye Faye et Denis Sassou N'Guesso ont mis en avant l'engagement partagé de faire de la formation des ressources humaines le pilier central de leur partenariat bilatéral.

Accueilli avec les honneurs par son homologue congolais, le président sénégalais a salué « l'hospitalité fraternelle » réservée à sa délégation, tout en soulignant la profondeur historique des relations entre les deux pays. Une relation fondée, selon lui, sur une mémoire commune incarnée

notamment par la figure du sergent Malamine Camara, acteur sénégalais majeur de l'histoire du Congo avant l'indépendance. Cette dimension historique, a-t-il estimé, doit nourrir une coopération tournée vers l'avenir, précisément dans l'éducation et la transmission aux jeunes générations.

Bassirou Diomaye Faye a rappelé que le Sénégal et le Congo disposent aujourd'hui de près de vingt accords bilatéraux couvrant plusieurs domaines, dont l'enseignement supérieur et la recherche. Il a insisté sur la nécessité de mieux exploiter ces instruments, en particulier

pour accompagner les nouveaux défis liés à l'exploitation du pétrole et du gaz. Fort de son expérience de plusieurs décennies dans ce secteur, le Congo est appelé à jouer un rôle clé dans le transfert d'expertise, la formation d'ingénieurs, de techniciens supérieurs et le développement de la recherche appliquée.

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso, a abordé dans le même sens, faisant de la formation des cadres et de la jeunesse « la priorité absolue » de la coopération sénégal-congolaise. Saluant la qualité des établissements d'enseignement supérieur sé-

négalaïs, il a mis en exergue la capacité du Sénégal à former des médecins spécialistes accueillant déjà des étudiants venus de toute l'Afrique, y compris du Maghreb. Un atout majeur pour le Congo, engagé dans un vaste programme de construction d'hôpitaux et confronté à un besoin urgent de personnel médical qualifié. Au-delà du secteur de la santé, les deux chefs d'État ont évoqué une coopération élargie dans la formation agricole, l'élevage, ainsi que dans les métiers liés aux hydrocarbures. Autant de domaines jugés stratégiques pour renforcer l'autonomie économique

des deux pays et créer des opportunités pour la jeunesse. Enfin, cette coopération en matière de formation s'inscrit dans une vision plus large, celle d'un panafricanisme renouvelé. Denis Sassou N'Guesso a appelé la nouvelle génération de dirigeants africains à prendre le relais de leurs aînés pour défendre les intérêts du continent dans un monde en pleine recomposition. Un message partagé par Bassirou Diomaye Faye, convaincu que l'investissement dans le capital humain demeure la clé d'une Afrique souveraine, solidaire et tournée vers l'avenir.

Fiacre Kombo

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2026

La Fédération des MUCODEC informe les sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires (AGO) des Caisses Locales sur l'ensemble du réseau, prévues du 16 février au 2 mars 2026.

Les sociétaires sont invités à se rendre dès maintenant dans leurs caisses locales respectives pour retirer leurs convocations. Cependant, en raison du nombre limité de places disponibles, seuls les premiers sociétaires à effectuer cette démarche pourront assister aux sessions.

Ci-dessous, le calendrier des AGO des caisses locales du réseau MUCODEC :

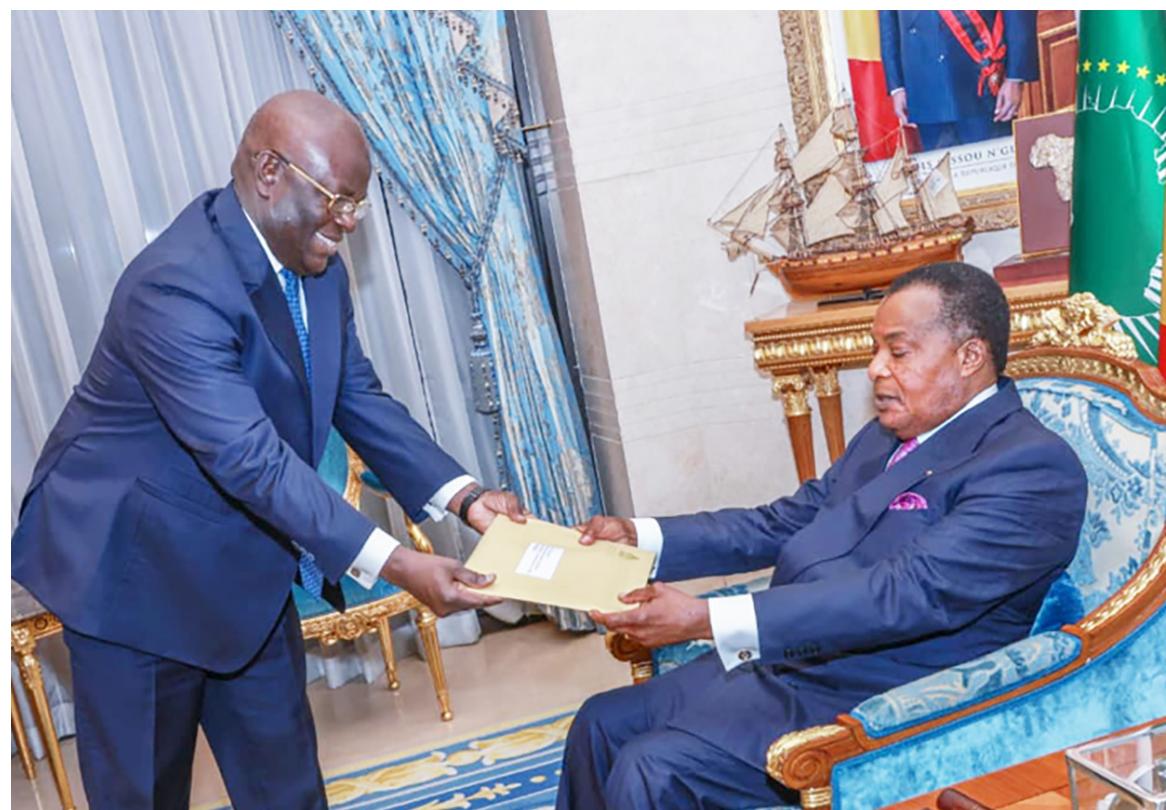
Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	16 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Djambala	21 février 2026	10 heures	Salle de la Mairie
Mossaka	16 février 2026	14 heures	Salle de la mairie	Loandjili	21 février 2026	10 heures	Direction régionale PNR
Dolisie	16 février 2026	14 heures	Salle de l'ENI	Talangaï	23 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makélékélé	17 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Owando	23 février 2026	14 heures	Salle de l'ENI
Oyo	17 février 2026	14 heures	Auditorium Hôpital ELBO	Centre-ville PNR	23 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
Madingou	17 février 2026	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Ouenzé	24 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Plateau des 15 ans	18 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Makoua	24 février 2026	14 heures	Salle du Cercle Culturel
Ewo	18 février 2026	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Fond Tié-tié	24 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
Tchikobo	18 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR	Poto-poto	25 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Mouana-nto	18 février 2026	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ngombé	25 février 2026	18 heures	Siège du Comité du village
Tsiémé	19 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchimbamba	25 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
Boundji	19 février 2026	14 heures	Salle de la Mairie	Baongo	26 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Grand - marché	19 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR	Ouesso	26 février 2026	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Nkayi	19 février 2026	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Mvou-mvou	26 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR
La Gare	20 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC	Brazza-centre	27 février 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	20 février 2026	14 heures	GEG de Gamboma	Pokola	27 février 2026	16 heures	Salle de la Mairie
Tié-tié Centre	20 février 2026	14 heures	Direction régionale PNR	Mindouli	28 février 2026	14 heures	Salle Sir MOUG
Sibiti	20 février 2026	14 heures	Salle de la Mairie	Mouyondzi	28 février 2026	10 heures	Maison Commune
Kinkala	21 février 2026	10 heures	Salle du Conseil Départ.	Moungali	02 mars 2026	14 heures	Fédération des MUCODEC
				Impfondo	02 mars 2026	14 heures	Salle de la Maire

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.

FORUM INVEST IN AFRICA

Le rapport du Fogeca remis au chef de l'Etat

Le président du Forum des opérateurs pour la garantie de l'émergence économique en Afrique (Fogeca), Amadou Diagne, a remis, le 2 février à Brazzaville, un rapport au président congolais Denis Sassou N'Gesso. Ce document présente les conclusions de la 18^e édition du forum, tenue à Dubaï.



Le chef de l'Etat recevant le rapport du Fogeca DR

Dans le cadre d'une visite officielle à Brazzaville, Amadou Diagne, en sa qualité de président du Fogeca et d'ambassadeur itinérant du président gambien, Adama Baro, a été reçu par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gesso. Le document qu'il a présenté résume les conclusions et recommandations issues du Forum « Invest in Africa et Invest in Dubaï », qui s'est tenu à Dubaï, du 18 au 20 décembre 2025.

Amadou Diagne a souligné l'importance de cette rencontre, rappelant que le Fo-

geca, créé à Brazzaville il y a 18 ans, est la principale organisation africaine du secteur privé. Il a exprimé la fierté du président gambien, Adama Baro, concernant l'évolution de cette organisation et a insisté sur la nécessité de vulgariser les recommandations du forum qui s'inscrit dans la promotion du partenariat entre le Moyen-Orient et l'Afrique. Le président du Fogeca a également salué les efforts du Congo en matière de développement économique sous la direction de Denis Sassou

N'Gesso. Il a appelé à un scrutin apaisé dans le pays, à un mois de l'élection présidentielle du 15 mars. « Nous souhaitons que l'élection se déroule dans le calme, comme à l'accoutumée. Le Congo est un très grand pays, un pays très démocratique. Évidemment, notre souhait serait que le président de la République ait encore la possibilité de nous accompagner dans la réalisation de nos projets, car nous en avons toujours besoin en Afrique », a-t-il affirmé.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Le gouverneur de la BEAC échange avec une délégation américaine

La Banque des États de l'Afrique centrale renforce son dialogue institutionnel avec les États-Unis pour consolider la stabilité macroéconomique et attirer des investissements stratégiques dans la sous-région.

Le 30 janvier dernier, le gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a reçu à Yaoundé, au Cameroun, une délégation du Département d'État des États-Unis, conduite par Sarah Troutman, sous-secrétaire adjointe au Bureau des affaires africaines. La rencontre visait à approfondir les échanges sur la stabilité économique, la diversification des investissements et la mise en œuvre de dispositifs financiers régionaux. Les discussions ont porté sur plusieurs axes : la situation macroéconomique des six pays de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cémac), avec un focus sur la consolidation budgétaire et le renforcement des réserves de change; la diversification des investissements américains, au-delà des secteurs pétrolier et gazier traditionnels, et la nécessité d'un cadre réglementaire attractif pour stimuler les flux financiers; la mise en œuvre de la réglementation des changes, essentielle pour sécuriser les transactions et faciliter la circulation des capitaux; le rapatriement des fonds liés aux travaux de remise en état des sites pétroliers et miniers, illustrant une volonté commune de solutions durables protégeant les intérêts des États et des investisseurs.

Le gouverneur Yvon Sana Bangui a réaffirmé l'engagement de la BEAC à garantir un environnement macroéconomique stable et prévisible, favorable à la croissance et aux investissements. Il a mis en avant les secteurs de l'agro-industrie, des infrastructures et de la technologie comme opportunités stratégiques pour la sous-région. À l'issue de cette rencontre, les deux parties ont convenu de maintenir un dialogue étroit, avec une prochaine rencontre prévue à Washington en avril, visant à consolider des partenariats équilibrés et à promouvoir des initiatives durables pour les économies de la Cémac.

Cette audience illustre l'importance pour la sous-région de conjuguer stabilité financière et attractivité économique, tout en consolidant le rôle central de la BEAC dans la régulation monétaire et la promotion de la croissance régionale.

Noël Ndong



AVIS D'APPEL D'OFFRE

Référence : FNN-PNNN/PTAB2025-215/AOON-01

Mercredi 14 Janvier 2026

La Fondation Nouabalé-Ndoki, organe délégué responsable de la gestion du Parc National Nouabalé-Ndoki ci-après nommé « Maître d'ouvrage » a sollicité et obtenu des fonds de la Fondation Tri-National de la Sangha dans le cadre de son budget, pour financer certaines activités figurant dans son plan de travail annuel budgétisé (PTAB).

De ce fait, le Maître d'ouvrage ci-dessus nommé se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat mentionné en objet « Réalisation de deux (02) forages d'eau potable respectivement à Makao et Bomassa, muni d'un système distribution gravitaire pour celui de Makao et, Réhabilitation d'un ancien forage à Makao ».

- Il est impératif de se procurer exclusivement le dossier d'appel d'offres auprès du maître d'ouvrage. Toute acquisition du dossier d'appel d'offres par une voie autre que celle indiquée ci-dessus est interdite.
- Il est vivement recommandé de lire attentivement l'ensemble des documents constituant ce dossier. Le non-respect des procédures décrites dans ce dossier peut entraîner la disqualification du soumissionnaire.
- Les soumissionnaires intéressés doivent se munir d'une clé USB pour récupérer le dossier d'appel d'offres.
- Les offres, au format PDF, dûment signées et cachetées, doivent être soumises par voie électronique, conformément aux dispositions prévues dans la section « Données particulières ».

La date limite de soumission est le 13 février 2026 à 15h 00 (heure de Brazzaville). Toute offre reçue hors délai sera exclue.

Le Maître d'ouvrage, par le présent document, vous sollicite à présenter votre meilleure offre conformément aux conditions de la procédure, pour la réalisation des travaux suivants :

N°	Désignation	Quantité
01	Réalisation d'un forage d'eau potable, muni d'une pompe électrique solaire avec château d'eau, au CSI de Makao.	01
02	Réhabilitation/Réfection d'un forage d'eau potable, et construction d'un château à l'école primaire de Makao.	01
03	Réalisation d'un Forage d'eau potable, sans système d'exhaure ni château d'eau au village Bomassa.	01

L'appel d'offres comprend :

- Section 0 : Avis d'Appel d'Offres
- Section I : Données Particularies
- Section II : Instructions aux soumissionnaires
- Section III : Cahier des clauses techniques Particularies
- Section IV : Critères d'évaluation
- Section V : Formulaire d'appel d'offres (à retourner)

La passation du marché se fera conformément aux dispositions prévues dans le Manuel de Procédure de la Fondation Tri-National de Sangha (FTNS).

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables de 9h00 à 14h00, aux adresses ci-après :

- Bureau WCS à Brazzaville : 151 Avenue Charles de Gaulle, Plateau-Ville – B/ville
- Bureau WCS à Ouesso : Avenue principale (Marien NGOUABI), à proximité du Conseil Départemental de la Sangha

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le maître d'ouvrage à l'adresse suivante : cmugabo@wcs.org, en copie : ndokiadmin@wcs.org / jbrunel@wcs.org.
Aucune garantie de soumission n'est exigée.

Le Maître d'ouvrage

Richard MANGA
Directeur du WCS Congo



JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

La jeunesse congolaise en première ligne pour la protection des tourbières

L'humanité célèbre, chaque 2 février, la Journée mondiale des zones humides. Une date consacrée à la sensibilisation à l'importance de ces écosystèmes vitaux pour la planète. Au Congo, la jeunesse a été en première ligne pour la protection des tourbières et zones humides de Ngamakala.

Placée cette année sur le thème « Zones humides et savoirs traditionnels : célébrer le patrimoine culturel », la journée a lancé un appel fort à l'action face aux défis climatiques actuels. La jeunesse congolaise a répondu, en effet, massivement présente à Lifoula, dans la commune de Kin-télé, à travers une marche citoyenne, suivie de la visite des tourbières et de la forêt humide de Ngamakala, situées à environ 35 km au Nord de Brazzaville.

Initiée par la Coalition des associations de jeunes congolais œuvrant pour la protection de l'environnement, cette action a permis aux participants de découvrir un autre visage du Congo : un patrimoine naturel riche, coloré et doté d'une biodiversité exceptionnelle. Une immersion grandeur nature au cœur de l'un des écosystèmes les plus importants du pays.

C'est le président du Mouvement des jeunes écologistes congolais (Mjec) et coor-

donateur de la Coalition, Espanich Motondo, qui a guidé les visiteurs. Responsable de cette initiative, il a indiqué que cette journée a largement dépassé le cadre symbolique. « *Les zones humides et les tourbières congolaises comme celles de Ngamakala sont de véritables trésors mondiaux de carbone. Elles jouent un rôle fondamental dans l'équilibre climatique de la planète. Les protéger, c'est protéger notre futur et celui des générations à venir* », a-t-il commenté. Les participants ont procédé, en effet, au planting d'arbres dans la forêt humide de Ngamakala. Une action concrète qui s'inscrit dans la feuille de route du Mjec, en lien avec la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement (2027-2036), axée sur la gestion durable des forêts. Initiée par la République du Congo et adoptée par les Nations unies, cette décennie est perçue comme une opportunité majeure



Les jeunes visitant les tourbières Ngamakala/DR

de création d'emplois verts pour la jeunesse, tout en renforçant la résilience climatique du pays.

Notons que les activités de la Journée mondiale des zones humides ont été financées par les jeunes eux-mêmes, une preuve supplémentaire de leur engagement et de leur détermination à agir, malgré des ressources li-

mitées. « *Ce qui semblait impossible est devenu réalité. Aujourd'hui, nous prouvons que la jeunesse congolaise est prête à relever les grands défis environnementaux de demain* », ont-ils déclaré avec fierté.

Après le planting d'arbres à Ngamakala, ces jeunes attendent désormais avec

impatience le lancement officiel des activités de la Décennie des Nations unies pour le boisement et le reboisement. Cette mobilisation est un message clair : la jeunesse est consciente de son rôle, fière de son pays et résolument engagée pour la protection de la planète, ont témoigné les participants.

Parfait Wilfried Douniama

ENVIRONNEMENT

L'Etat tient à valoriser les connaissances écologiques ancestrales

A l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a lancé le 2 février un appel à la conciliation des savoirs traditionnels et la protection du patrimoine culturel.

Placée cette année sur le thème « Zones humides et savoirs traditionnels : célébrer le patrimoine culturel », la Journée mondiale des zones humides vise à promouvoir leur importance à travers la sensibilisation du public. Les zones humides servent, entre autres, à abriter les animaux, à filtrer naturellement de l'eau, à protéger contre les inondations, à réguler le cycle de l'eau et à lutter contre le changement climatique.

En effet, sous la menace de la pression anthropique due à l'action humaine, notamment à la pollution, la dégradation des sols et la réalisation des infrastructures sans respect des normes architecturales, « *35% des zones humides ont disparu de la surface de la terre en un demi-siècle et la moitié des grands lacs du monde a vu leur superficie diminuer* », a expliqué la ministre de l'Environnement. Au niveau national, la conséquence de cette pression est telle que l'on



La ministre Arlette Soudan-Nonault/Adiac

compte plus de zones humides dégradées que de zones humides intactes, a ajouté Arlette Soudan-Nonault.

Face à cette menace, le gouvernement souligne la nécessité de valoriser les savoirs traditionnels locaux, notamment les connaissances écologiques ancestrales pour une meilleure conservation de ces zones. « *Je vous adresse un appel avec gravité et conviction. Les zones humides sont un patrimoine naturel qui a forgé notre culture et notre identité à travers les siècles. Nous devons faire de la conciliation entre les savoirs traditionnels et la protection du patrimoine culturel une priorité nationale* », a martelé la ministre de l'Environnement. Elle estime, en effet, que « *chaque zone humide que nous sauvons est une promesse faite à nos enfants, une garantie de sécurité alimentaire, de stabilité climatique, de dignité humaine et de bien-être de la communauté nationale* ». Pour ce qui est de la démarche, la ministre propose l'intensification et le déploiement à grande échelle des systèmes de conservation fondés sur les pratiques traditionnelles.

Signalons que les zones humides sont le berceau de la diversité biologique et fournissent l'eau ainsi que la productivité primaire dont un nombre incalculable d'espèces de plantes et d'animaux (Oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, poissons et invertébrés) dépendent pour leur survie. Elles sont également un atout pour le développement économique des territoires. Agriculture, pêche, marais salants ou tourisme, les zones humides participent à l'identité des territoires et contribuent à l'économie locale. Elles représentent également une part importante de l'alimentation mondiale à travers la pêche et l'agriculture.

Fortuné Ibara

ZONE CÉMAC

Le Ciespac désire s'investir davantage dans les formations en santé

Le directeur général du Centre inter-État d'Enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac), le Pr Pierre-Marie Tebeu, a patronné à Brazzaville les travaux de la table ronde de cette institution dont il a la charge sur le thème « Innovation en développement des ressources humaines en santé dans la zone Cémac ».

Les participants ont échangé sur plusieurs thèmes dont « Du financement traditionnel au financement innovant en santé publique », « Former, soigner, innover : le modèle hospitalo-universitaire au service des politiques de santé publique » et « Les ressources humaines en santé ». D'emblée, ils ont souligné, dans le cadre de l'édition spéciale des jeudis du Ciespac, l'importance des enjeux stratégiques liés aux ressources humaines en santé qui constituent aujourd'hui l'un des leviers les plus décisifs pour la performance, la résilience et la transformation durable des systèmes de santé en zone Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac).

Face aux mutations sanitaires profondes, cette zone est confrontée simultanément à la persistance des grandes endémies : la progression rapide des maladies non transmissibles et transmissibles à impacts de plus en plus visibles, des changements climatiques sur la santé, l'intensification des crises humanitaires et sanitaires ainsi qu'à l'éruption du numérique dans tous les segments de la vie sociale et institutionnelle.

Devant les directeurs, chefs de service, cadres du secteur de la santé, agents d'exécution, apprenants et les invités dont les délégués de l'École des hautes études de santé publique de Rennes, Émilie et Romain Jacquet, le directeur du Ciespac,



Les apprenants face aux officiels au podium/Adiac

Pierre-Marie Tebeu, a affirmé : « Ces transformations bouleversent non seulement les profils épidémiologiques, mais aussi la nature même des compétences nécessaires pour concevoir, piloter, évaluer et transformer les politiques et les systèmes de santé. Dans ce contexte particulier, les ressources humaines en santé ne sont plus seulement appelées à exécuter des programmes. Elles doivent analyser des systèmes complexes, anticiper les crises, dialoguer, gérer des organisations, mobiliser les financements, intégrer l'innovation et porter une vision ».

Dans la zone Cémac, la question des ressources humaines

en santé n'est plus seulement quantitative mais elle est désormais fondamentalement qualitative, stratégique et prospective. « Aucune réforme sanitaire, ambition de couverture sanitaire universelle, politique de sécurité sanitaire, stratégie de souveraineté sanitaire ne peut aboutir sans des femmes et des hommes compétents, bien formés mais aussi motivés, encadrés, reconnus et capables d'innover », a commenté le directeur général du Ciespac. Les participants ont souligné que les ressources humaines constituent le cœur vivant du système de santé et en sont à la fois l'architecture, l'énergie et la mémoire. Or, dans l'espace Cémac, il y a une insuffisance du personnel dans plusieurs domaines clés, l'inadéquation persistante entre le profil formé et les besoins réels en santé.

Les participants ont interpellé les chefs d'Etat à repenser profondément les modèles de formation, de gestion et de valorisation des ressources humaines en santé ainsi que sur les phénomènes de concentration des compétences dans certains pôles urbains, au détriment du reste du pays, la faible attractivité de certaines carrières de santé publique, la mobilité non maîtrisée et la fragilité des dispositifs de formation continue, de recherche et d'encadrement, de l'émergence de nouveaux champs de compétences, de

santé environnementale, de la diplomatie sanitaire, l'économie de la santé, la gouvernance des systèmes, la santé numérique, la gestion des urgences et des crises, l'assurance qualité, la recherche appliquée et l'innovation pédagogique.

Afin de surmonter les problèmes qui se posent à la sous-région de la Cémac, le vice-président du réseau francophone des établissements de santé publique mais également directeur général du Ciespac, le Pr Pierre-Marie Tebeu, et l'ensemble des participants à cette table ronde proposent de repenser la mutualisation des expertises, de redessiner les solutions durables ainsi que le dialogue inter-institutionnel, la production collective d'idées et le modèle hospitalo-universitaire au service des politiques de santé publique. « J'ai l'honneur d'exercer les responsabilités de vice-président du réseau francophone des établissements de santé publique. Ce positionnement nous offre une fenêtre privilégiée sur les expériences internationales, les modèles de formation innovants, les mécanismes de financement émergents et les dynamiques de coopération inter-école. Il renforce notre conviction qu'aucune institution ne peut isolément répondre aux défis contemporains des ressources humaines en santé », a indiqué le Pr Pierre-Marie Tebeu.

Fortuné Ibara

Le Parlement congolais appelle à l'application des conclusions du sommet de Brazzaville

Les présidents des deux chambres du Parlement congolais ont salué, le 1er février à l'ouverture des sessions ordinaires, les « décisions courageuses » prises par les chefs d'Etat de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) lors du sommet extraordinaire du 22 janvier à Brazzaville.

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui ouvrait les travaux de la 11^e session ordinaire administrative de son institution, a rappelé que ce sommet a été consacré à l'examen en urgence de la situation économique, financière et monétaire des pays de la sous-région. « Face aux incertitudes globales marquées par la dégradation des équilibres budgétaires, l'endettement élevé et la chute des réserves de change, notre communauté a fait le choix des mesures hardies. Il s'agit notamment

de la mise en place des comptes uniques des Trésors, la digitalisation des finances publiques, le rapatriement des avoirs détenus à l'extérieur et des fonds de restauration des sites pétroliers. Les dépu-

tés que nous sommes, saluons ces décisions courageuses prises par les chefs d'Etat de la communauté », a-t-il lancé, précisant qu'il s'agit d'un combat acharné que le président en exercice de la CEMAC, Denis Sassou N'Gesso,

mène depuis belle lurette. Du côté du Sénat, à l'ouverture des travaux de sa 8^e session ordinaire, Pierre Ngolo a rappelé que le sommet de Brazzaville s'est sérieusement penché sur ce dossier devenu préoccupant.

« Souhaitons que les résolutions sanctionnant les importantes assises de Brazzaville soient efficacement appliquées de sorte à déboucher sur une véritable sortie de crise. Il est important que les ressources financières circulent en cohésion avec la loi de finances de chaque Etat et dans le souci d'une meilleure soutenabilité de la dette afin que nos économies respirent et que les populations en tirent le vrai bénéfice », a martelé le président du Sénat.

Parfait Wilfried Douniama

« Souhaitons que les résolutions sanctionnant les importantes assises de Brazzaville soient efficacement appliquées de sorte à déboucher sur une véritable sortie de crise. Il est important que les ressources financières circulent en cohésion avec la loi de finances de chaque Etat et dans le souci d'une meilleure soutenabilité de la dette afin que nos économies respirent et que les populations en tirent le vrai bénéfice »



MISSION RESIDENTE DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN/UNE ECONOMISTE

Lieu d'affectation : Brazzaville
Durée d'engagement : Période de probation d'une année, puis contrat de trois ans.

Grade du poste : NO-B
Date probable de début du Contrat: 1er Mai 2026

Les candidat(e)s doivent être de nationalité ou résidents du lieu d'affectation, ou être en mesure d'obtenir de manière indépendante un permis de travail valide avant de commencer leur emploi au sein du Fonds pour être considérés. Une preuve de nationalité, de résidence et/ou d'autorisation de travail sera exigée avant la prise de fonction. Le FMI ne parraîtra ni n'apportera d'aide pour l'obtention de permis de travail.

Contexte :

Le Fonds Monétaire International (FMI) conseille ses États membres, dont la République du Congo, et soutient les efforts des autorités des pays à mettre en œuvre des politiques visant à raffermir leur stabilité économique, à réduire la vulnérabilité aux crises économiques et financières, et à améliorer les niveaux de vie de leur population.

Le FMI cherche à embaucher pour le bureau de sa Représentation résidente à Brazzaville, un/une économiste. Ce dernier aura la charge de toutes les

tâches relatives aux fonctions et responsabilités décrites ci-après :

Fonctions et responsabilités

Sous l'autorité et supervision générale du Représentant Résident, elle/il devra notamment :

- développer et maintenir des bases de données complètes sur les aspects de l'économie (en particulier du Congo et de la sous-région) ;
- participer à des missions de collecte / analyse de données ainsi que collaborer et échanger des informations avec des représentants du gouvernement et du secteur privé.
- organiser et prendre part à toutes les réunions afférentes à ses responsabilités.
- effectuer des travaux analytiques, y compris entreprendre des analyses économiques, évaluer, suivre et analyser les développements économiques, la conception de politiques et de programmes et coordonner l'assistance technique (en particulier dans les domaines de la production, des prix, du secteur financier, de la monnaie, des questions fiscales et de la balance des paiements) ;
- assurer la collecte et l'analyse des données, et élaborer divers livrables rédactionnels et statistiques ;

- démontrer de la créativité face aux nouveaux problèmes et contextes économiques ;

- collaborer avec les partenaires techniques et financiers et autres donateurs bilatéraux et multilatéraux ;

La / le candidat(e) retenu(e) devra constamment démontrer sa capacité à travailler de manière indépendante et à renforcer les relations du FMI avec le pays d'opération. Il devra être disponible (y compris en cas de besoin en dehors des horaires habituels du bureau), apte à travailler sous pression dans un environnement multiculturel, et faire preuve d'une grande capacité d'organisation.

Formation et connaissances exigées

Diplôme de Master complété en macroéconomie, économie financière ou dans un domaine pertinent, par exemple : économie internationale, économie monétaire, finances publiques, économétrique, économie du travail, économie politique, ou commerce et finance internationale. Un doctorat en économie dans une de ces disciplines serait considéré comme un avantage important. Cinq années ou plus d'expérience de travail pertinente (par exemple en économétrique, statistiques ou finances) ou expérience équivalente.

Maîtrise de Microsoft Office (particuliè-

rement Word et Excel) et de logiciels économétriques tels que TPS, SAS, RATS, Stata, Eviews, AREMOS et Matlab. Des connaissances avancées des techniques statistiques et économétriques et des relations macroéconomiques est un avantage.

Les publications de documents de recherche dans des revues académiques seraient considérées comme un autre avantage important.

Parfaite maîtrise de l'anglais et du français.

Composition du dossier de candidature : Envoyer le curriculum vitae (CV) du candidat et une lettre de motivation adressée à M. le Représentant Resident du FMI en République du Congo accompagnés de copies électroniques des diplômes, pièces d'identité (passeport et/ou carte d'identité nationale) et trois références par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante : RR-COG@imf.org

Reference : Économiste

!!! La candidature sera écartée en cas d'absence d'un de ces documents !!!

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 2 mars 2026

Seuls les candidats présélectionnés pour l'interview seront contactés.



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS AMI N°001/MEPIR/PAGIR-UCP/26**Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de l'aide publique au développement et ses textes d'application****1. Contexte et justification**

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services relatifs au « Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de l'aide publique au développement et ses textes d'application ».

2. Objectif de la mission

L'objectif général de l'activité est d'élaborer une stratégie de l'aide publique au développement et ses textes d'application.

De manière spécifique, il s'agit de:

faire le diagnostic de l'aide publique au développement;
cartographier les partenaires potentiels (bilatéraux, multilatéraux, acteurs non étatiques) et définir les approches de collaboration adaptées ;
élaborer une stratégie alignée sur les objectifs nationaux de développement, tout en intégrant les meilleures pratiques internationales ;
élaborer le mécanisme de coordination de l'aide publique au développement;

élaborer les outils de suivi et de gestion de l'aide publique au développement.

3. Profil du consultant :

Le/la consultant(e) doit remplir les conditions suivantes:
être titulaire d'au moins un BAC+5 en économie du développement, en relations internationales, en sciences politiques, en gestion publique, en coopération internationale, en gestion des projets ou spécialités connexes ; avoir une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines de l'économie, de la planification, de gestion axée sur les résultats, de la coopération internationale, dans la gestion des projets avec les partenaires au développement ; justifier d'une expérience avérée en matière d'élaboration des stratégies et politiques de développement ; avoir une expérience de gestion d'équipe ; avoir des aptitudes en rédaction, en communication et en relations humaines ; avoir la maîtrise des procédures et directives des partenaires techniques et financiers ; avoir la maîtrise de la langue française ; avoir une bonne connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ; avoir conduit au moins trois (3) missions similaires.

4. Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera à Brazzaville, pour une durée de quatre (4) mois.

PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

Adresse siège : Parcalle 84 bis, Allée du Chaillu, Camp Clairon, Centre-ville Brazzaville * Tél. : +242-22-614-41-81* E-mail : secretariat@pagir.net

5. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera par comparaison des CVs conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition de février 2025.

L'Unité de coordination du PAGIR invite les candidats à fournir, en français, un dossier de candidature comprenant un CV détaillé à jour sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes et une ou des attestations de travail.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse

ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services. Parcalle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone: (+242) 06 183 37 63, adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 18 février 2026 à 16h00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de la stratégie de l'aide publique au développement et ses textes d'application »

Fait à Brazzaville, le 03 FEV 2026

Le Coordonnateur,

 Thomas BANDIA

MUSIQUE SACRÉE

La chorale Tala nkolo en concert de promotion de l'album «A Ngonga a Ndzian»

Le concert promotionnel de l'album «A Ngonga a Ndzian» que donnera la chorale Tala nkolo aura lieu le 14 février à 15h à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. Cette production scénique sera signée Agence Clesh Planner.

La date du 14 février pour de nombreux mélomanes ne se résumera pas à une simple prestation. Elle marque, en effet, une étape stratégique dans la visibilité croissante des productions chorales congolaises, trop souvent éclipsées par les scènes profanes ou par les esthétiques plus commerciales. Ce concert ne sera pas construit comme une célébration ou un gala ordinaire. Il constituera le pivot d'une dynamique de valorisation autour de l'album « A ngonga a Ndzian », une œuvre dont la conception musicale, l'engagement spirituel et l'identité culturelle méritent d'être installés durablement dans le paysage artistique du pays. L'enjeu est clair, faire entendre une musique chorale qui assume ses racines tout en portant une ambition d'excellence technique et scénique.

La vocation de ce concert est clairement affichée: offrir une plateforme forte à l'album «A ngonga a Ndzian». A l'écart des formats commerciaux qui dominent l'industrie musicale, cet album se veut un espace de résonance pour des thématiques spirituelles portées avec intensité. La chorale Tala nkolo, consciente de la fragilité de la diffusion musicale dans le segment religieux, choisit la scène comme levier principal de promotion, une stratégie efficace dans un pays où le live conserve une force fédératrice.

Pour les organisateurs de ce concert, le choix de l'IFC n'est pas anodin. Il garantit une visibilité, un cadre technique stable

et une légitimité institutionnelle. Ce lieu permet aussi de toucher un public plus large que le cercle strictement ecclésiastique. En réunissant ce public autour d'un album qui revendique un enracinement culturel profond, Tala nkolo contribue à repositionner la musique chorale comme un véritable produit artistique, digne de la scène professionnelle.

Ce concert qui connaîtra la présence de Rodrigue Obanda, Lusline Louaniaga et Christian Dipiya, ainsi que des chorales 46, Les Gédéons et Centre Ngamaba, apportera une diversité de couleurs vocales. Ces noms, bien connus dans les milieux de chorales et liturgiques, ne sont pas des ajouts décoratifs. Ils garantissent un échange musical où chaque formation apporte son identité sonore. Leur implication permettra d'élever le rendez-vous au-delà d'un simple concert promotionnel pour en faire un plateau artistique complet, soigneusement construit. Cette démarche révèle aussi la volonté pour Clesh Planner de se situer dans une logique de réseau; celle de collaborer, de dialoguer, de mettre en avant d'autres voix pour enrichir la réception de leur propre travail. « Notre agence événementielle, encore jeune mais déjà active dans le domaine, se positionne comme une structure qui cherche à professionnaliser la mise en scène des événements religieux, culturels et artistiques au Congo. Plutôt que de fonctionner sur les schémas impro-



visés longtemps tolérés, notre agence impose une rigueur technique et visuelle, communication soignée, identité graphique forte, précision horaire, stratégie de billetterie (Tarifs enfant, classique, premium)», a souligné le responsable de l'agence Clesh Planner. En effet, en offrant ses compétences à la chorale Tala nkolo, Clesh Planner contribuera à hisser ce concert au niveau d'un spectacle professionnel, ce qui demeure essentiel pour donner de la valeur à un album comme « A ngonga a Ndzian ». L'existence même de ce concert, sa communication, ses ambitions disent quelque chose de plus large, une scène chorale congolaise dynamique, mais qui a besoin d'être structurée et mieux média-tisée. Le travail de cette agence s'inscrit dans cette bataille culturelle. En mettant sur pied un événement de cette ampleur, la chorale affirme que la musique religieuse, lorsqu'elle est bien travaillée, mérite les mêmes espaces et la même reconnaissance que les autres formes de musique. Ce concert représentera donc un acte de positionnement : une manière de rappeler que le chant choral est non seulement un outil spirituel, mais aussi une forme d'art à part entière. Le public qui se rendra à l'IFC n'assistera pas simplement à un concert, mais à l'affirmation d'une chorale qui entend compter durablement dans le paysage culturel national.

Bruno Zéphirin Okokana

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Beaufort Lager annonce un partenariat panafricain d'exception avec Fally Ipupa

Une alliance iconique placée sous le signe de la modernité, du prestige et de la fraîcheur

Pointe-Noire, 05 février 2026 - La marque de bière premium Beaufort Lager, commercialisée à travers 15 pays du continent africain, est fière d'annoncer un partenariat stratégique majeur avec l'icône de la musique africaine Fally Ipupa.

Cette collaboration d'envergure panafricaine marque une nouvelle étape dans l'ambition de Beaufort Lager: incarner une vision moderne et prestigieuse de l'Afrique, portée par des talents qui rayonnent bien au-delà des frontières.

UNE RENCONTRE NATURELLE ENTRE DEUX ICÔNES AFRICAINES

Artiste reconnu sur la scène internationale, Fally Ipupa s'impose comme un symbole d'excellence, de créativité et d'élégance contemporaine. Son influence culturelle, son style distinctif et sa capacité à fédérer les générations font de lui un ambassadeur naturel des valeurs de Beaufort Lager.

À travers ce partenariat, la marque célèbre une Afrique confiante, audacieuse, une Afrique qui s'exprime avec caractère, style et authenticité.

AU COEUR DE LA FRAÎCHEUR

Beaufort Lager ne se contente pas d'offrir une bière premium: la marque crée des moments d'exception qui célèbrent succès et élégance. Fally Ipupa partage ces valeurs avec une classe et une modernité qui résonnent auprès d'une communauté panafricaine exigeante. Ce partenariat s'impose ainsi comme une évidence.

Cette collaboration se traduira par une

série d'activations exclusives : cam-

pagnes de communication, contenus

premium, concerts et expériences de

marque immersives déployées dans

plusieurs pays africains.

« Ce partenariat incarne parfaitement l'ADN de Beaufort Lager : moderne, prestigieuse et inspirante. Fally Ipupa repré-

sente une source d'inspiration pour toute

une génération, et nous sommes honorés

de l'accueillir au cœur de notre univers », déclare Manel Ben Salah, Marketing Manager du Groupe Castel.

PROCÈS À PROPOS DE LA MARQUE « LES 72 HEURES DU MAYOMBE »

L'association MCPLC obtient gain de cause

L'association Marcher courir pour la cause (MCPLC) a publié, à la fin du mois de janvier, un communiqué de presse dans lequel elle se dit satisfaite de l'ordonnance rendue par le Tribunal de grande instance de Brazzaville, dans l'affaire l'opposant à José Cyr Ebina sur ce qu'elle qualifiait «d'usurpation» de la marque «Les 72heures du Mayombe».

Le tribunal a reconnu officiellement la propriété et l'usage légitime de la marque par MCPLC. Il a rejeté l'exception d'incompétence soulevée par José Cyr Ebina en la cause et fait interdiction à lui et à son association Multisport lion d'or de faire usage du nom commercial « Les 72heures du Mayombe » jusqu'au règlement définitif du litige au fond.

Le tribunal a ordonné le retrait immédiat et sans condition par ceux-ci de toute signalétique ou tout support comportant ce nom commercial, rappelant que la présente ordonnance est exécutoire nonobstant toutes voies de recours.

« Cette décision confirme la validation de notre travail,

de nos investissements et de notre engagement au service de la santé publique, notamment à travers la «Traversée du Mayombe» et de nos différentes campagnes de dépistage », souligne le communiqué.

Tout en remerciant l'ensemble de ses partenaires pour leur confiance et leur soutien constant, MCPLC estime que cette décision juridique renforce sa détermination à poursuivre ses actions au service de la population, dans la transparence, l'éthique et le respect des règles.

Notons que le président de MCPLC, Rodrigue Dinga Mboomi, avait animé, le 25 avril 2025 à Brazzaville, une conférence



Les membres de MCPLC au terme de la 6e édition de la Traversée du Mayombe/Adiac

de presse au cours de laquelle il entendait engager des poursuites pour usurpation de la marque « Les 72 heures du Mayombe », qu'il considère comme une atteinte grave à la propriété intellectuelle. Dans le but de protéger son identité

et son message, l'association, expliquait son président, avait enregistré plusieurs marques auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle, citant la Traversée du Mayombe et Les 72 heures du Mayombe.

Il avait insisté pour que Jose Cyr Ebina qui utilisait « Les 72 heures du Mayombe Ecorun » change de nom parce que cela constituait, selon lui, une violation flagrante de droits exclusifs.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le Paris FC casse sa tirelire pour l'Auxerrois Matondo, Bakola quitte l'OM, Nzingoula à Nuremberg

Le mercato d'hiver s'est emballé, en France, avec les transferts de Rudy Matondo au Paris FC, des départs de Darryl Bakola de l'Olympique de Marseille (OM) et de Nzindoula à Nuremberg.

C'est le coup d'éclat de ce mercato hivernal : Rudy Matondo, 17 ans, quitte l'AJ Auxerre pour rejoindre le Paris FC. Le jeune milieu axial, né à Evry et formé à Grigny, s'est révélé cette saison avec l'AJ Auxerre avec dix-neuf apparitions, dont six titularisations, en Ligue 1.

Arrivé à l'AJA en 2023, Rudy Matondo n'a pas perdu de temps : après deux matches chez les U19 en 2023-2024, il s'invite chez les pros la saison dernière (Cinq apparitions, 62 minutes) tout en évoluant avec la réserve en N3 (Cinq matches), en Gambardella (Cinq matches), en Youth League (Trois matches) et en U19 (Neuf matches).

Gratteur de ballon, capable de se projeter vers l'avant, dans un profil à la « Matuidi », Rudy Matondo est devenu un habitué des équipes de France U16, U17 et désormais U18. Son arrivée au Paris FC s'inscrit dans la stratégie de Red Bull, actionnaire minoritaire du club parisien, habitué à miser sur des jeunes à fort potentiel, tant à Salzbourg, Leipzig ou New-York, les clubs de la firme.

Pour s'attacher les services de Matondo, le promu aurait déboursé 17 millions d'euros, qui fait de lui le deuxième plus gros transfert de l'histoire de l'AJA après Djibril Cissé et le joueur né en 2008 le plus cher de la planète foot.

Nzingoula quitte Strasbourg, Mwanga y revient

Frère ainé de Rudy Matondo, Rabby Nzingoula (20 ans) est prêté par le



Rudy Matondo



Rabby Nzingoula

RC Strasbourg à Nuremberg. Très peu utilisé jusqu'en janvier (Quatre apparitions en Ligue 1, quatre en Conférence Ligue, 228 minutes au total), le milieu défensif va tenter de donner, enfin, un coup d'accélérateur à sa jeune carrière. La saison dernière, il avait déjà fait l'objet d'un prêt à Montpellier (Vingt-sept matches, un but). A Nuremberg, Nzingoula va faire la connaissance de Noah Le Bret Maboulou, Diable rouge U20.

Un milieu qui part, un qui arrive : Junior Mwanga revient au RCS, quelques mois après être parti à Nantes dans le cadre d'un prêt.

Le milieu défensif de 22 ans ne s'est pas épanoui chez les Canaris, malgré un temps de jeu conséquent (Quinze matches, un but, une passe décisive, une expulsion). Son départ a, d'ailleurs, été houleux entre l'ancien Bor-

nance du Red Star, Bakola, en fin de contrat en juin 2027, avait refusé de le prolonger. Face à ce refus, et en dépit de son statut de plus gros potentiel du club, la direction l'avait placé sur la liste des transferts et l'a poussé dehors, sans ménagement, au détriment du sportif.

Car ses prestations, notamment son unique titularisation en Ligue des champions face à Newcastle, avec une passe décisive à la clé, étaient porteuses d'espoirs. Déçus.... Dans les divisions inférieures, deux mouvements sont à noter : en National 1, Roger Tamba MPinda a résilié son contrat avec La Berrichonne de Châteauroux.

En National 2, Jonathan N'Sondé rejoint le Blois 41. L'attaquant de 29 ans, né à Brazzaville, arrive de 2e division bulgare, où il n'a quasiment pas joué.

Depuis son arrivée le 17 janvier, l'ancien Nantais a pris part à trois matches avec l'équipe blésoise

Youth League, 16e de finale

Les U19 du PSG écrasent leurs homologues du Dinamo Minsk 4-0. Un succès qui doit beaucoup à Pierre Mounguengue auteur d'un doublé en solitaire (28e min) puis d'un tir à l'entrée de la surface (64e min).

L'attaquant de 18 ans compte désormais quatre buts et quatre passes décisives en six matches dans la compétition.

C'est en revanche terminé pour l'AS Monaco, battue sur le terrain du FC Bruges (2-3). Kenan Moulangou et Nick Mokabakila étaient tous deux titulaires dans le couloir gauche. L'ailier a été remplacé à la 71e minute, tandis que le défenseur a joué toute la rencontre.

Stupéfaction pour Manchester City, éliminé sur le terrain des Finlandais de l'HJK Helsinki (3-3, puis 4-5 aux tirs au but). Seul Tyrone Samba était titulaire et le milieu gauche n'a pas eu son rendement habituel. Son frère Floyd, pourtant auteur d'un triplé en championnat vendredi dernier, était absent.

Camille Delourme

SOCIETE ALIMENTAIRE DU CONGO (SACO)

Société à responsabilité limité (SARL)

Objet: DISSOLUTION

Liquidateur: AYOUN Fouad

Téléphone : 00242 05 553 18 67

Suivant : PV de Réunion de l'assemblée Générale extraordinaire de la société

En date du 16 Décembre 2025 CG-PNR-01-2025-M-07100. Du 22/12/2025 à Pointe-Noire

VOLLEYBALL

Les championnats de Brazzaville annoncés pour le 21mars

La Ligue de Brazzaville de volleyball a décidé de lancer ses championnats départementaux le 21mars.

La décision a été prise au cours de la réunion de prise de contact tenue le 31 janvier, devenue une tradition à la ligue avant le lancement de ses compétitions. Pendant ce moment d'échange, la ligue a présenté aux clubs son chronogramme de travail avec pour objectif de recadrer certaines choses. Le but étant d'améliorer ce qui n'avait pas marché hier. Pour que les lignes bougent dans le bon sens de l'organisation, la ligue a pris une autre attitude. « *La ligue ne doit pas imposer mais*

plutôt être à l'écoute », a expliqué Blaise Ngamba, président par intérim. Dans cet élan de dialogue, le programme d'activités a été adopté. « *Nous allons lancer nos championnats départementaux le 21mars. Avant, il y a des formalités à remplir. Nous avons déjà ventilé les fiches de qualification, nous aurons des descentes pour nous rendre à l'évidence si les clubs s'entraînent normalement. Après, nous aurons la réunion technique au cours de laquelle chaque*



La Ligue de Brazzaville de volleyball en réunion de prise de contact/Adiac

club présentera ses catégories qui vont prendre part à nos compétitions », a-t-il indiqué.

Dans la recherche de l'excellence, les participants ont validé l'option de beau-

coup faire jouer les catégories juniors et seniors. Plus de matches dans les jambes leur permettront de mieux préparer la Coupe d'Afrique des nations prévue à Kinshasa, la capitale

de la République démocratique du Congo, à laquelle le Congo prendra part. « *La ligue doit donner le ton pour accomplir sa mission* », a-t-il rappelé

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Makosso à Oxford, Gnali à Qarabag, Mboula en Chine

Les transferts des Congolais de la diaspora congolais en Europe ont animé la fin du marché d'hiver.

En Angleterre, Christ Makosso passe de League One au Championship : en manque de jeu à Luton Town, le défenseur international congolais est prêté jusqu'à la fin de la saison à Oxford United.

Arrivé à Luton en janvier 2025, le natif de Brazzaville a gagné sa place au sein des Hatters, qui luttaient alors pour leur maintien en Championship. Si Luton a manqué de peu son objectif, Makosso termine avec un bilan de 13 matches, dont 12 comme titulaire, 959 minutes de jeu et 1 passe décisive.

A l'étage inférieur, Makosso débute comme titulaire (9 titularisations, 1 entrée en jeu, deux sur le banc), mais perd sa place après la 14e journée : 1 seule apparition, 7 matches sur le banc, 8 en tribune).

A Oxford, Makosso va à nouveau lutter pour le maintien : les Us sont 23e



et avant-derniers avec 5 longueurs de retard sur le premier non-relégable, à 16 matches de la fin de la saison régulière.

Pour Jérémie Gnali, le dépaysement sera plus important : le latéral gauche quitte Chypre et son climat méditerranéen pour l'Azerbaïdjan.

Malgré une première saison plutôt réussie (14 matches et 2 passes décisives en championnat, 11 matches et 3 passes en coupes d'Europe), le gaucho de 23 ans quitte l'AK Larnaka pour rejoindre le FK Qarabag, deuxième du championnat.

Après les éliminatoires

de la Ligue Europa (6 matches, 3 assistances) et la phase de groupe de la Ligue Europa Conference (5 matches), le Franco-Congolais pourrait désormais découvrir la Ligue des champions puisque son nouveau club affrontera Newcastle en barrages de la C1. Gnali est lié jusqu'en juin

2023 avec l'ancien club de Dzon Delarge (2018-2019). Sans club depuis la relégation administrative de l'AC Ajaccio de L2 en R2 (7e division), Jesah Ayessa va finir la saison en Ouzbékistan. Le défenseur de 26 ans évoluera avec le Dinamo Samarkand. « On vise la 3^e place », explique le na-



tif de Paris qui se prépare individuellement avant de rejoindre ses nouveaux co-équipiers prochainement.

Le championnat ouzbek débutera le 27 février.

Jordi Mboula quitte l'Europe pour l'Asie et le championnat chinois. L'ailier hispano-congolais rallie le Henan FC, 10e de Chinese Super League.

L'ancien Barcelonais était

Jérémie Gnali rejoint Qarabag (DR)

en situation d'échec au Cultural Leonesa, promu en LaLiga2 : 12 matches, donc 5 comme titulaire, et 1 passe décisive.

A 26 ans, Mboula a déjà connu neuf clubs professionnels (Monaco, Cercle Bruges, Huesca, Estoril, Majorque, Santander, Hellas Vérone, Gil Vicente et Leonesa) dans cinq pays différents (France, Belgique, Espagne, Portugal et Italie). Sans jamais s'imposer nulle part.

Camille Delourme

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Denis Sassou N'Gesso se déclare candidat

« *Je vais faire acte de candidature* », a notamment déclaré le chef de l'État, Denis Sassou N'Gesso, répondant à la question d'une jeune entrepreneuse exposant à la foire agricole qui le pressait de répondre si oui il est candidat au scrutin présidentiel du mois de mars.

Jeudi 5 février, en marge de l'ouverture de la Grande foire agricole du Congo à Ignié, dans le département du Djoué-Lefini, le président Denis Sassou N'Gesso a officiellement annoncé sa candidature à l'élection prévue pour les 12 et 15 mars prochains. L'annonce fait écho aux appels de son parti ainsi que des formations politiques membres de la Majorité présidentielle lui demandant depuis plusieurs mois de se porter candidat à un nouveau mandat.

« En 2021 lors de la campagne présidentielle, nous avons décidé de lancer notre pays dans la diversification de notre économie. Le plan national de développement a repris cette directive et fixé six principaux pôles de développement dont celui de l'agriculture au sens large. Aujourd'hui, nous sommes très émus d'être ici. Jeunes, femmes, vieux, surtout jeunes, Je suis fier de vous. Les résultats sont là. À travers tout le pays,

le monde agricole s'est levé. J'avais lancé l'idée de cette émulation et nous y sommes. Nous serons un peuple libre, parce que nous consommerons ce que nous produisons. Ce mouvement va prendre de l'ampleur et de la force pour les années à venir. Je vais accompagner ce mouvement, parce qu'il va prendre de l'ampleur. Je vais faire acte de candidature », a déclaré le président Denis Sassou N'Gesso.

On peut à la fois invoquer un suspense levé et la symbolique du 5 février pour le chef de l'État. En 1979, c'est, en effet, le 5 février que Denis Sassou N'Gesso accédait au pouvoir pour la première fois à l'issue d'un mouvement de renaissance du Parti congolais du travail, alors parti unique.

En 1991, la Conférence nationale souveraine a relancé la démocratie pluraliste. Depuis, le Congo chemine sur cette nouvelle voie de développement préservant sa stabilité malgré de nombreux



Le président de la République annonçant sa candidature devant les jeunes entrepreneurs agricoles / Adiac

défis.

La candidature de Denis Sassou N'Gesso, revenu au pouvoir à la fin de la guerre du 5 juin 1997, élu et réélu depuis 2002, est présentée par ses partisans comme un

gage de stabilité au regard des enjeux nationaux, régionaux et internationaux qui nécessitent une gouvernance puissant sur l'expérience et des engagements en matière de construction nationale.

La Grande foire agricole lancée le 5 février participe de la volonté des plus hautes autorités congolaises de promouvoir les activités économiques et agropastorales du pays.

Gankama N'Siah

LIEU DE MÉMOIRE

Le président sénégalais visite le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza à Brazzaville

En marge de sa visite officielle à Brazzaville, le président Bassirou Diomaye Faye a effectué une visite symbolique au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, mettant en lumière les relations historiques entre le Sénégal et le Congo.

Érigé au cœur de la capitale congolaise, le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza constitue un véritable site touristique chargé d'histoire. Il retrace la pénétration française au Congo, illustrant le début de la période coloniale à travers des fresques en marbre et des tableaux picturaux. Ces œuvres racontent la signature du traité entre le navigateur français d'origine italienne, Pierre Savorgnan de Brazza, et Makoko, jusqu'à l'établissement du poste de Mfoa en 1880, qui deviendra plus tard Brazzaville.

Bassirou Diomaye Faye a été guidé lors de sa visite par la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault, et la directrice générale du mémorial, Belinda Ayessa.



Diomaye Faye écrivant dans le livre d'or DR

Cette visite s'est ouverte par un passage devant la sépulture de Pierre Savorgnan de Brazza et des membres de sa

famille, mettant en avant l'héritage culturel de cette figure historique.

Les visiteurs ont également

tivement XVI^e et XVII^e rois, qui ont marqué l'histoire de la région à la fin du XIX^e siècle. Le hall du mémorial est orné des effigies de Pierre Savorgnan de Brazza et du sergent Malamine Kamara, un sous-officier sénégalais qui a bravement accompagné le navigateur français dans ses explorations.

À l'issue de cette visite riche en symboles, le président Bassirou Diomaye Faye a signé le livre d'or du mémorial, une démarche rendue publique par la directrice générale. Dans son message, il a témoigné de son passage dans ce haut lieu de mémoire, en rendant un hommage sincère au sergent Malamine Kamara et en soulignant les relations fraternelles entre le Sénégal et le Congo.

Les Dépêches de Brazzaville